



Olivier GOURDIN
Expert-comptable diplômé par l'état
Inscrit au tableau de l'ordre de Lille
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC de DOUAI

SAS PRO2PACK
30 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
59170 CROIX

**BILAN ET ANNEXE
EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2018**

SOMMAIRE	
Déclaration N° 2065	Régime simplifié d'imposition
Déclaration N° 2033 A	Bilan simplifié
Déclaration N° 2033 B	Compte de résultat de l'exercice
Déclaration N° 2033 C	Immobilisations & Amortissements
Déclaration N° 2033 D	Relevé des provisions - Déficits reportables
Déclaration N° 2033 E	Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice
Déclaration N° 2033 F	Composition du capital social
Déclaration N° 2033 G	Filiales et Participations
Déclaration N° 2067	Relevé de Frais Généraux
Balance des comptes au 30 septembre 2018	
Annexe	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01102017 et clos le 30092018

Régime simplifié d'imposition

X

Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinque C-1), cocher la case

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinque C-2), cocher la case

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

PRO2PACK SAS
30 AV DU GENERAL DE GAULLE
59170 CROIX

Adresse du siège social:

SIRET 7 8 9 9 0 1 9 1 5 0 0 0 1 5

Métier:

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% Bénéfice imposable à 28% 6 254 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 38 120

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zone franche urbaine

Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des lasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

CABINET GOURDIN OLIVIER

100 RUE DE LANNOY

59650 VILLENEUVE D'ASCOQ

Tél: 0320270077

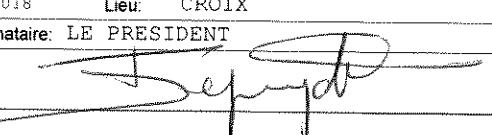
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Tél:

N° d'agrément du CGA

Date: 31122018 Lieu: CROIX

Qualité et nom du signataire: LE PRESIDENT

Signature: 

Tél:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e		
			f		
			g		
			h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	74 763	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise PRO2PACK SAS							Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise 30 AV DU GENERAL DE GAULLE 59170 CROIX									
SIREN	7	8	9	9	0	1	9	1	5
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1	1	2	Durée de l'exercice précédent *	1	1	2		
							Exercice N° clos le 31/01/2018		
ACTIF							Brut	Amortissements-Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	12 956	030	10 423		2 532	
	Immobilisations financières * (1)		040	7 500	042			7 500	
	Total I (5)		044	20 456	048	10 423		10 032	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	67 327	070			67 327	
	Autres * (3)		072	2 116	074			2 116	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	54 475	086			54 475	
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	123 919	098			123 919	
	Total général (I+II)		110	144 374	112	10 423		133 951	
PASSIF							Exercice N°	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	3 000	
	Écarts de réévaluation						124		
	Réserve légale						126	300	
	Réserves réglementées *						130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132)	33 113	
	Report à nouveau						134		
	Résultat de l'exercice						136	42 605	
	Provisions réglementées						140		
	Total I		142					79 018	
	Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	3 098	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169	6 768)	172	51 835	
	Produits constatés d'avance						174		
	Total III		176					54 933	
	Total général (I + II + III)		180					133 951	
RENOVS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197					182	2 401	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		184		
				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise	PRO2PACK SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Néant <input type="checkbox"/> *
A – RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	
	Production vendue		Biens	215	
			Services *	217	11 828
	Production stockée *		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée *				
	Subventions d'exploitations reçues				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stocks (marchandises) *				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				
	Autres charges externes * :		dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :		
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	574
	Rémunérations du personnel *				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				
	Dotations aux amortissements *				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
	Total des charges d'exploitation (II)				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					
	Produits financiers (III)	280	6 000		Charges financières (V)
	Produits exceptionnels (IV)				
	Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) 348		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	42 605	314	
Réintégros	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				
	Provisions non déductibles *				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				
	Divers *, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquides sur OPCVM * 248		330 300
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies D</i>) 249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>) 986		ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies A</i>) 987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>) 981		JEI (44. <i>sexies A</i>) 989		
	ZRD (44. <i>terdecies</i>) 127		ZRR (44. <i>quindecies</i>) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. <i>duodécies</i>) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. <i>undécies</i>) 990		
Dont divers	ZFA (44. <i>quaterdecies</i>) 345		Investissements outre-mer 344		
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)		655		
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	44 374 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	44 374 372

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2018

Extension

PRO2PACK SAS

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : PRO2PACK SAS										Néant <input type="checkbox"/>
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
ACTIF IMMOBILISÉ												
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
Autres immobilisations corporelles	470	10 554	472	2 401	474		476	12 956				
Immobilisations financières	480	7 500	482		484		486	7 500				
TOTAL	490	18 054	492	2 401	494		496	20 456				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560	9 060	562	1 364	564		566	10 423			
TOTAL	570	9 060	572	1 364	574		576	10 423				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	6	7	8	9	10							
	Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
						Court terme *	Long terme					
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
		1										
		2										
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
	Plus-values taxable à 19 % ⑩		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							591					
TOTAL							596	585	597	599		

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : PRO2PACK SAS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634	636
	Sur stocks et en cours	640		630		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises				
Immob. incorporelles	700		705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés	983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables	984			IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice	860			Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter	870			V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			
VI DIVERS						800	
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *					380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374		28 799
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378		824
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise: PRO2PACK SAS		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le: 01/10/2017. et clos le: 30/09/2018		Données en nombre de mois 1 2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	188 559
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL 1 106	188 559
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL 2 144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾		
Achats	121	1 726
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	24 345
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL 3 152	26 071
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137 162 488
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	162 488
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020 <input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022 188 559	Effectifs au sens de la CVAE * 023 1,00
Période de référence	024 0 1 / 1 0 / 2 0 1 7 160 3 0 / 0 9 / 2 0 1 8	
Date de cessation		
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	1,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1) Néant *

Exercice clos le

30092018

SIREN

7 8 9 9 0 1 9 1 5

Dénomination de l'entreprise

PRO2PACK SAS

Adresse (voie)

30 AV DU GENERAL DE GAULLE

Code postal

59170

Ville

CROIX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s) FRANCOIS
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date 09/01/1962 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 30 Voie AV DU GENERAL DE GAULLE
 Code Postal 59170 Commune CROIX Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1
1
(1) Néant *

Exercice clos le

30092018

SIREN

7 8 9 9 0 1 9 1 5

Dénomination de l'entreprise

PRO2PACK SAS

Adresse (voie)

30 AV DU GENERAL DE GAULLE

Code postal

59170

Ville

CROIX

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique

SARL

Dénomination

CADIXPRO

N° SIREN (si société établie en France)

751198334

% de détention

37,00

Adresse :

N°

12

Voie

AVENUE GRAHAM BELL

Code Postal

77600

Commune

BUSSY SAINT GEORGE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



DIRECTION GÉNÉRALE

DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067

(2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise PRO2PACK SAS

Adresse 30 AV DU GENERAL DE GAULLE 59170 CROIX

ANNÉE _____ ou exercice

du 01/10/2017

au 30/09/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1 DEPUYDT FRANCOIS DIRIGEANT		30 AV DU GENERAL DE GAULLE CROIX	
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1 83 060				83 060				83 060
						12 973		12 973
** 83 060				83 060	12 973			96 033

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
	675
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 156
Total	1 831

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 .. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	97 864	- de l'exercice 2018 .. ⑩	19 167
- de l'exercice précédent ⑩	68 757	- de l'exercice précédent ⑩	38 596

Nom et qualité du signataire

À CROIX, le 31122018

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BALANCE GENERALE

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101310	CAPITAL *		3 000,00		3 000,00
106110	RESERVE LEGALE *		300,00		300,00
106300	RESERVE STATUTAIRE *		33 112,59		33 112,59
	Total 10		36 412,59		36 412,59
	Total 1		36 412,59		36 412,59
218300	MAT.BUREAU &INFORMATIQUE *	11 355,70		11 355,70	
218400	MOBILIER *	1 600,00		1 600,00	
	Total 21	12 955,70		12 955,70	
261100	SARL CADIXPRO *	7 500,00		7 500,00	
	Total 26	7 500,00		7 500,00	
281830	AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE *		9 339,03		9 339,03
281840	AMORT. MOBILIER *		1 084,44		1 084,44
	Total 28		10 423,47		10 423,47
	Total 2	20 455,70	10 423,47	20 455,70	10 423,47
401100	FOURNISSEURS *	18 886,94	21 213,54		2 326,60
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *	1 024,80	1 796,40		771,60
	Total 40	19 911,74	23 009,94		3 098,20
411100	CLIENTS *	285 209,69	217 882,77	67 326,92	
	Total 41	285 209,69	217 882,77	67 326,92	
421000	PERS REMUNERATIONS DUES	71 610,88	71 610,88		
421200	PRIME BILAN *	6 400,00	6 400,00		
	Total 42	78 010,88	78 010,88		
431000	URSSAF *	38 466,00	41 764,52		3 298,52
431100	CHARGES SUR PRIMES *	4 800,00	4 800,00		
438600	HUMANIS RETRAITE *	12 737,37	34 666,55		21 929,18
438610	AG2R RETRAITE *	6 199,12	8 166,50		1 967,38
438620	MALAKOFF PREVOYANCE *	1 368,43	1 695,78		327,35
	Total 43	63 570,92	91 093,35		27 522,43
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	8 681,00	10 274,00		1 593,00
445510	ETAT TVA A DECAISSEZ *	32 345,00	34 695,00		2 350,00
445620	ETAT TAV SUR IMMOBILISATIONS	480,29	480,29		
445660	TVA DEDUCTIBLES *	2 741,47	824,39	1 917,08	
445710	ETAT TVA COLLECTEE *	28 799,68	40 084,20		11 284,52
445860	ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES *	431,80	232,40	199,40	
448600	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER *	1 181,60	3 498,25		2 316,65
	Total 44	74 660,84	90 088,53	2 116,48	17 544,17
455100	C/C MR DEPUYDT FRANCOIS *	12 753,50	19 521,49		6 767,99
	Total 45	12 753,50	19 521,49		6 767,99
	Total 4	534 117,57	519 606,96	69 443,40	54 932,79
512100	BANQUE SCALBERT DUPONT *	263 198,44	208 723,22	54 475,22	
	Total 51	263 198,44	208 723,22	54 475,22	
	Total 5	263 198,44	208 723,22	54 475,22	
606300	ACHATS FOURN..PETIT EQUIPEMENT	1 635,03		1 635,03	
606400	ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	91,29		91,29	

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
	Total 60	1 726,32		1 726,32	
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	4 200,00		4 200,00	
614000	CHARGES LOCATIVES	600,00		600,00	
615200	ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	172,48		172,48	
615500	ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	374,03		374,03	
	Total 61	5 346,51		5 346,51	
622600	HONORAIRES	4 425,00	854,00	3 571,00	
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	48,42		48,42	
623400	CADEAUX A LA CLIENTELE	675,00		675,00	
624100	TRANSPORTS S/ACHATS	449,22		449,22	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 847,95		3 847,95	
625110	FRAIS KMS	9 125,00		9 125,00	
625700	RECEPTIONS	1 156,28		1 156,28	
626000	FRAIS POSTAUX	5,10		5,10	
626100	FRAIS TELECOMMUNICATION	3 581,21		3 581,21	
627800	SERVICES BANCAIRES	723,93		723,93	
628100	COTISATIONS	15,00		15,00	
	Total 62	24 052,11	854,00	23 198,11	
631200	IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	946,00	381,00	565,00	
633300	FORMATION CONTINUE	783,88	308,00	475,88	
635110	CFE	1 005,00	431,00	574,00	
	Total 63	2 734,88	1 120,00	1 614,88	
641100	SALAIRS	83 060,22		83 060,22	
641300	PRIME DE BILAN		8 000,00		8 000,00
645100	PERS COTISATIONS A L'URSSAF	22 552,64		22 552,64	
645120	CHARGES SUR PRIME BILAN		3 200,00		3 200,00
645300	CAISSES DE RETRAITE	15 332,58		15 332,58	
645800	CAISSE PREVOYANCE	1 489,30		1 489,30	
	Total 64	122 434,74	11 200,00	122 434,74	11 200,00
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 363,87		1 363,87	
	Total 68	1 363,87		1 363,87	
695100	IMPOTS SOCIETES 15%	7 469,00		7 469,00	
	Total 69	7 469,00		7 469,00	
	Total 6	165 127,43	13 174,00	163 153,43	11 200,00
708200	COMMISSIONS & COURTAGES		171 545,00		171 545,00
708201	REFACTURATION FRAIS		5 185,51		5 185,51
708900	COMMISSIONS SUISSE	2 337,39	14 165,78		11 828,39
	Total 70	2 337,39	190 896,29		188 558,90
768000	DIVIDENDES CADIXPRO		6 000,00		6 000,00
	Total 76	2 337,39	6 000,00		6 000,00
	Total 7	2 337,39	196 896,29		194 558,90
880000	Resultat instance affectation *	32 718,83	32 718,83		
	Total 88	32 718,83	32 718,83		
	Total 8	32 718,83	32 718,83		
	Total Général	1 017 955,36	1 017 955,36	307 527,75	307 527,75

BALANCE GENERALE

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
--------	---------	-------	--------	-------------	--------------

Résultat au 30/09/2018 : Bénéfice de 42 605,47 Euros

* Avec A Nouveaux.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 133 950,85 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 42 605,47 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : NEANT.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	10 554	2 401		12 956	
Immobilisations financières	7 500			7 500	
TOTAL	18 054	2 401		20 456	

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	9 060	1 364		10 423
TOTAL	9 060	1 364		10 423

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	67 327	67 327	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 116	2 116	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	69 443	69 443	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 098	3 098		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 522	27 522		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	1 593	1 593		
- T.V.A.	13 635	13 635		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 317	2 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 768	6 768		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	54 933	54 933		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	6 768			

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	772
Dettes fiscales et sociales	26 541
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	27 312

6.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	300	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	300	10,00

Commentaires:

6.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	188 559
TOTAL	188 559

Répartition par marché géographique	Montant
France	176 731
Etranger	11 828
TOTAL	188 559

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	

Commentaires: